

TEF Canada

Examen - Standard

Ref	Dates	Jours	Heures	Durée	Financement	CHF
338692						CHF 386

DÉFINITION

Le TEF Canada est reconnu en tant que preuve de compétence linguistique par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et par le Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles du Québec (MICC) pour les dossiers de demande de résidence permanente, de certificat de sélection du Québec, et de demande de citoyenneté canadienne. La validité des résultats est de deux ans.

PRÉREQUIS

Aucun diplôme n'est requis pour se présenter au TEF Canada. Il est possible de vous présenter plusieurs fois au test, à condition de respecter un délai de 60 jours entre deux inscriptions. Vous devez avoir plus de 16 ans.

PRIX

Les frais d'inscription ne changent pas en fonction des épreuves à passer.

INSCRIPTION

Inscription uniquement en ligne en sélectionnant *Dates*.

Délai: 10 jours ouvrables avant la date de l'examen

PUBLIC

Toute personne qui souhaite déposer un dossier d'immigration ou citoyenneté pour le Canada et/ou le Québec.

EVALUATION ET TITRE DÉCERNÉ

L'attestation de résultats électronique est délivrée par courrier électronique. Cette attestation dématérialisée est un document officiel que vous pouvez présenter aux autorités compétentes dans le cadre de vos démarches administratives.

OBJECTIFS

Le Test d'Évaluation de Français pour le Canada (TEF Canada) est un test de français général qui a pour objectif de mesurer le niveau de connaissance et de compétences en français des francophones et des personnes dont la langue maternelle n'est pas le français.

CONTENU

Le TEF Canada fournit au candidat une photographie linguistique de son niveau en français en le situant sur une échelle de 7 niveaux, du niveau 0 (capacités les plus élémentaires) au niveau 6. (maîtrise complète). Cette échelle renvoie aux 6 niveaux (A1 à C2) du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) du Conseil de l'Europe et aux 12 niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) / québécois (EQNCF).

Dans le cadre d'une demande d'immigration vers le Canada, vous devez passer les 4 épreuves suivantes :

- Compréhension écrite (CE) : 60 minutes – 50 questions – 300 points.
- Compréhension orale (CO) : 40 minutes – 60 questions – 360 points.
- Expression écrite (EE) : 60 minutes – 2 sujets à traiter – 450 points.
- Expression orale (EO) : 15 minutes – 2 sujets à traiter – 450 points.

Dans le cadre d'une demande de citoyenneté canadienne, vous devez passer les 2 épreuves suivantes :

- Compréhension orale (CO) : 40 minutes – 60 questions – 360 points.
- Expression orale (EO) : 15 minutes – 2 sujets à traiter – 450 points.

Attention !

Toutes les épreuves doivent être passées le même jour pour que votre attestation soit reconnue par les autorités canadiennes.

Les frais d'inscription ne changent pas en fonction des épreuves à passer.

Méthode



Examen informatisé sur place dans nos locaux sauf pour l'épreuve expression orale.

Matériel

Aucun document autre que la pièce d'identité des candidats n'est accepté. Les dictionnaires (unilingues, bilingues, électroniques...), les stylos et feuilles de papier ne sont pas autorisés.

INTERVENANTS

Les examinateurs !fage sont formés pour coordonner et assurer le passage des examens.

REMARQUES

Plusieurs ressources sont disponibles pour la préparation son TEF : <https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/outils-preparation-tef/>

CONTACT

E : alliancefrancaisegeneve@ifage.ch

T : +41 (0)22 807 3069